

La Ville a récemment aménagé une petite zone de délassement au croisement du chemin de la Dent d'Oche et de la Plantaz

Dans le cadre du Plan climat, la Ville d'Ecublens s'engage à créer des espaces publics conviviaux et accessibles à proximité des habitants. Afin de proposer à la population un espace public permettant de se détendre et de profiter de moments de convivialité dans le sud de la commune, une parcelle communale a été réaménagée.

Cet aménagement s'inscrit dans la volonté communale de créer des installations temporaires afin d'évaluer la fréquentation d'un lieu et de déterminer par la suite s'il justifie un réaménagement plus durable.

Des équipements conviviaux et ludiques ont été installés. Les enfants peuvent désormais s'amuser sur une structure en rondins de bois, provenant de nos forêts communales et profiter de jeux colorés peints au sol. Une table permet de se reposer et de partager un pique-nique en famille ou entre amis.

Un nichoir à oiseaux et un hôtel à insectes offrant ainsi un refuge pour la petite faune locale ont été installés afin de préserver la biodiversité. Trois pommiers et des arbustes fruitiers (cassis et raisinets) ont été plantés. Ces nouvelles plantations promettent des récoltes délicieuses en libre-service pour toute la population.

